

**PROCES – VERBAL D'ASSEMBLEE GENERALE DE LA
SARL AB AUTO du 03/10/2025**

L'an deux mil vingt et Cinq et le Trois Octobre à dix heures, les associés de la société AB AUTO, société à responsabilité limitée au capital de 500 €, se sont réunis au siège social à 14 Allée Des Plumerais, 93330 NEUILLY SUR MARNE, France, en assemblée générale ordinaire, sur la convocation faite conformément aux dispositions de l'article 14 des statuts.

Sont présents :

Mr BACHRAOUI Ahmed qui détient 50 parts sociales, (100.00 %),

L'assemblée est présidée par BACHRAOUI Ahmed, l'associé Unique majoritaire.

La président dépose sur le bureau et met à la disposition de l'assemblée :

1° les récépissés des lettres recommandées de convocation,

2° le texte des résolutions soumises à l'approbation de l'assemblée,

Le président indique que l'assemblée est appelée à délibérer sur l'ordre du jour suivant :

1- Nomination de Mr BACHRAOUI Ahmed de nationalité Tunisienne né le 31/10/1995 à Medenine.Tunisie, domicilié au 14 Allée Des Plumerais, 93330 NEUILLY SUR MARNE, au poste de gérant le 03/10/2025.

La discussion est ouverte, diverses observations sont présentées, personne ne demandant plus la parole, la président met aux voix les résolutions suivantes à l'ordre du jour :

1- Première résolution : Nomination de Mr BACHRAOUI Ahmed de nationalité Tunisienne né le 31/10/1995 à Medenine.Tunisie, domicilié au 14 Allée Des Plumerais, 93330 NEUILLY SUR MARNE, au poste de gérant le 03/10/2025.

Cette résolution est adoptée.

.L'ordre du jour étant épuisé, la séance est levée à 3 heures.

De tout ce que dessus, il a été dressé le présent procès-verbal qui a été signé par le président de séance et gérant.

Le président de séance et associé :

Les associés :

Mr BACHRAOUI AHMED

